

À LA RENCONTRE DES NUNAVIMMIUT

Guide pédagogique institutionnel



TABLE DES MATIÈRES

TERMINOLOGIE INSTITUTIONNELLE Christine Bélanger, professeure de français et de littérature	page 3
INTRODUCTION Renaud Bellemare, directeur adjoint des études	page 4
TERMINOLOGIE Christine Bélanger, professeure de français et de littérature	page 5
L'INUKTITUT Christine Bélanger, professeure de français et de littérature	page 7
GÉOGRAPHIE DU NUNAVIK Anne Cloutier et Catherine Savard, professeures de géographie	page 8
HISTOIRE DES NUNAVIMMIUT Mélanie Laflamme, conseillère pédagogique et historienne	page 11
LE PARCOURS SCOLAIRE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS INUIT Nicolas Bertrand, professeur de philosophie et Marie-Hélène Morin, conseillère en information scolaire - Jeunes Inuit	page 14
LE CHOC CULTUREL Amélie Beaulieu, travailleuse sociale et Andrea Szabo, professeure de psychologie	page 16

TERMINOLOGIE INSTITUTIONNELLE

Dans la foulée de multiples manifestations de réappropriation de leur culture, de nombreuses nations autochtones ont entamé une refonte linguistique, qui va de pair avec la valorisation de leur culture propre, de leur territoire, de leur histoire et de leurs traditions. Ainsi, la désuète dichotomie *Iroquoiens/Algonquiens*, reléguée aux domaines de la linguistique et de l'anthropologie, se réinvente et offre une palette plus nuancée, respectueuse des différences entre ces nations. À cet égard, *Montagnais* a cédé la place à *Innus*, *Hurons* à *Wendat*, *Eskimos* à *Inuit*, etc.

À l'hiver 2018, les étudiantes et étudiants inuit du Collège Montmorency ont accepté de répondre à un court sondage qui concernait la terminologie qui serait adoptée dans les différentes instances officielles de notre institution. On leur proposait différents choix, soit celui de respecter les recommandations de l'Office québécois de la langue française (OQLF), qui favorise la francisation des termes; celui d'adopter la proposition du Robert (qui garde l'adjectif invariable en genre seulement), ou celui de rester le plus près possible des règles qui régissent ces termes dans la langue d'origine, l'inuktitut. C'est ce dernier qui l'a emporté.

À cet égard, par souci de convivialité, en guise de marque de respect et en concordance avec les approches observées dans différentes institutions d'enseignement, culturelles ou de recherche, le Collège Montmorency a choisi d'adopter dans ses communications écrites la terminologie suivante :

- Accord du **nom** : un *Inuk* (singulier), deux *Inuuk* (duel), plusieurs *Inuit* (pluriel)
- Accord de l'**adjectif** : des villages *inuit*, des légendes *inuit* (invariable en genre et en nombre)
- **Gentilé** (nom des habitants) : *Nunavimmiut* (le terme est déjà au pluriel)
- On préférera **Premiers peuples** à *Premières nations autochtones*.

INTRODUCTION

La rencontre entre les Nunavimmiut et le Collège Montmorency, en août 2016, a d'abord été déroutante. C'est le choc de deux cultures qui se connaissent peu, l'illustration des efforts de réconciliation à s'approprier et la démonstration des caractéristiques coloniales de notre culture institutionnelle. Accueillir les étudiantes et les étudiants inuit au sein de notre communauté, c'est non seulement nous demander qui nous sommes, mais aussi quelles sont nos pratiques qui constituent des écueils à leur réussite. Afin de repousser toute forme de déculturation, nous devons nous situer par rapport à la culture du Nunavik, qui appartient à notre territoire, et contribuer à la raffermir.

Ce *Guide* est une humble contribution pour accompagner le personnel enseignant, professionnel, de soutien ou cadre du Collège dans un mouvement de réconciliation envers les Premiers Peuples, en particulier les Inuit du Nunavik. Vous y trouverez des repères terminologiques afin de nommer les concepts de base, une description géographique et historique du Nunavik, ainsi que des éléments qui visent l'accompagnement des étudiantes et des étudiants inuit. En nous dotant d'un cadre commun et institutionnel, nous croyons que nous posons les premiers jalons pour aller à la rencontre des Nunavimmiut au Collège Montmorency.

Tant les équipes de la Direction des études que de la Direction des affaires étudiantes et des services à la communauté sont accompagnées par des organisations qui travaillent au Nunavik. Nous tenons d'abord à remercier de son indéfectible appui Kativik Ilisarniliriniq (la Commission scolaire Kativik) pour qui la réussite des étudiantes et des étudiants inuit est une constante préoccupation. Nous remercions également l'Institut culturel Avataq, qui a grandement contribué à notre compréhension de la culture des Nunavimmiut, en créant notamment plusieurs ponts avec notre organisation.

Surtout, nous comptons sur votre bienveillance à l'endroit des Nunavimmiut.

Merci, Nakurmiik, ᐱᐃᑦᑦᑦᑦ

Renaud Bellemare
Directeur adjoint des études

TERMINOLOGIE

Amérindiens

Ce terme, dont la première attestation en français date de 1930, a été formé par la concaténation des mots *Amérique* et *Indien*, afin de remplacer le terme *Indiens*, géographiquement inexact, et pour désigner les membres de diverses nations autochtones des Amériques. Son usage tend à s'amenuiser, probablement parce qu'il est trop général et connoté; on préférera employer *Premières nations*¹.

Autochtones

Du grec *autokhthôn*, de *autos* « soi-même » et de *khthôn* « terre », ce terme désigne en général ceux qui sont issus « du sol où ils habitent, qui [sont] censé[s] n'être pas venu[s] par immigration ou n'être pas que de passage »²; il désigne donc les habitants natifs d'un lieu donné. Pour le gouvernement du Canada³, le terme *autochtones* désigne aussi les *premiers peuples d'Amérique du Nord* et leurs descendants, soit les *Premières nations*, les *Inuit* et les *Métis*.

Inuit

En inuktitut, *inuit* signifie « peuple », et désigne un des trois groupes des *Premières nations autochtones* du Canada. Si les Inuit ne sont pas regroupés au sein du vocable plus restreint *Premières nations*, c'est d'abord parce que leur venue en Amérique est plus tardive⁴, mais aussi parce que les Inuit résident sur plusieurs continents, aux lisières du cercle polaire. De plus, les *Inuit* et les *Métis* ne sont pas inclus dans la *Loi sur les Indiens*.⁵ Le terme *Inuit* ne doit pas être confondu avec *Innus*, qui désigne une des dix nations autochtones du Québec, dont le territoire s'étend principalement sur la Côte-Nord. Le nom d'Eskimau (Esquimo), désuet et péjoratif, proviendrait vraisemblablement de l'innu-aimun (dialecte algonquien parlé par les Innus), pour d'abord décrire les Micsmacs, puis les *Inuit*. Sa signification correspondrait à « celui qui noue des bottes d'hiver ».⁶

Métis

Ce terme a plusieurs significations historiques et contemporaines; elles dépendent parfois du contexte (historique, géographique, culturel, etc.) et peuvent être connotées. Si le premier sens désigne une personne dont les parents sont de couleurs de peau différentes, le deuxième désigne une personne dont les parents sont d'origines ethniques différentes. Aussi, le mot *Métis* désigne un peuple d'ascendance européenne et autochtone officiellement reconnu en tant qu'un des trois grands groupes des *Premières nations autochtones* du Canada.⁷ Au Nunavik, le terme *Métis* est utilisé pour désigner une personne dont un des parents est un *Inuk*.

¹ Le Nouveau Petit Robert, éd. 1995.

² *Ibid.*

³ « Autochtone », Gouvernement du Canada, *Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada*, <https://www.canada.ca/fr/relations-couronne-autochtones-affaires-nord.html>, consulté le 6 septembre 2018.

⁴ « Inuits », *Encyclopédie canadienne*, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/inuit/>, consulté le 7 juin 2018.

⁵ Document juridique fédéral évolutif dont la première version remonte à 1876. « Loi sur les Indiens », *Encyclopédie canadienne*, <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/loi-sur-les-indiens/>, consulté le 5 juin 2018.

⁶ La traduction est de l'autrice de la section. « Eskimo », *Encyclopédie canadienne*, <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/eskimo/>, consulté le 5 juin 2018.

⁷ « Métis », *Encyclopédie canadienne*, <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/metis/>, consulté le 5 juin 2018.

Nunavimmiut

Terme inuit, gentilé, signifiant « habitants du Nunavik »⁸; il désigne donc les Inuit québécois.

Premières nations

Ce vocable désigne les dix peuples, au Québec, autrefois désignés par le mot *Indiens*, (guère plus utilisé que dans l'intitulé de la loi fédérale qui régit les Autochtones, la *Loi sur les Indiens*). Au Québec, dix nations distinctes parcellent la géographie et représentent un pourcent de la population. Ce sont les Abenaquis, les Algonquins, les Attikameks, les Cris, les Hurons-Wendats, les Innus, les Malécites, les Micmacs, les Mohawks et les Naskapis.⁹

Cette appellation n'est pas un synonyme d'*autochtones*, car les *Premières nations* ne comprennent ni les *Inuit*, ni les *Métis*.

Premiers peuples

Désinence très récente, qui désigne les trois grands groupes *autochtones* du Québec et du Canada (*Premières nations*, *Inuit* et *Métis*). Il a l'avantage d'être plus inclusif que *Premières nations* et d'être dénué de connotation négative.

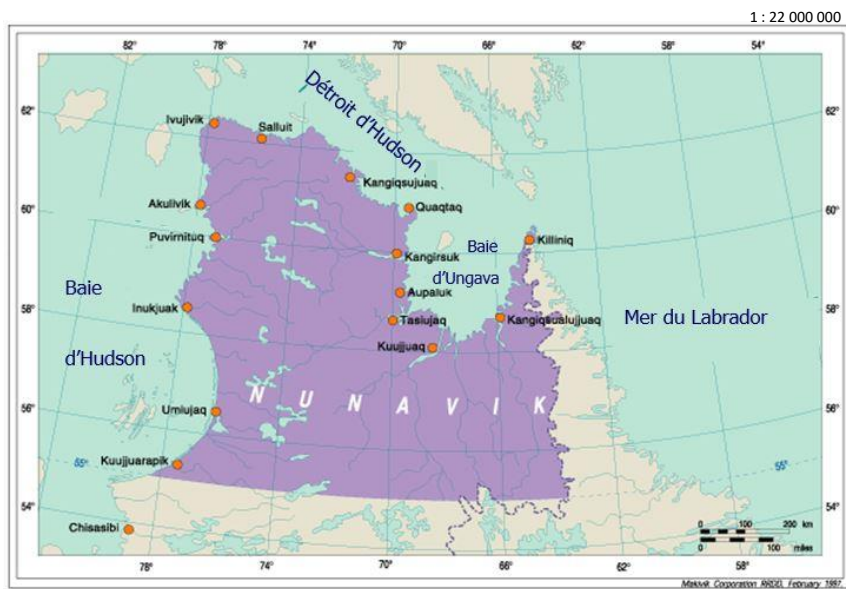
Ce terme est surtout employé dans les domaines de la recherche (Colloque sur la Persévérance et la réussite scolaire chez les Premiers peuples), dans les institutions d'enseignement (UQAT), dans les musées (McCord), dans les médias publics (Radio-Canada), dans le domaine culturel (La Fabrique culturelle) ou dans les domaines qui concernent directement les peuples en question (Centre d'Innovation des Premiers peuples). On préconisera donc son utilisation.

⁸ Commission de toponymie, Québec, <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/toponymie-municipale/gentiles/lesgentilesliste.aspx>, consulté le 5 juin 2018.

⁹ À noter que la graphie pour désigner ces nations diffère selon les sources. Secrétariat aux affaires autochtones, « Profils des nations », Gouvernement du Québec, http://www.autochtones.gouv.qc.ca/relations_autochtones/profils_nations/profil.htm, consulté le 4 juin 2018.

Le relief du territoire est marqué par le passage des glaciers, ayant laissé derrière eux des dépôts glaciaires, lacustres, marins, et autres formations, offrant ainsi des paysages singuliers.¹⁹ Dominé par le Bouclier canadien (composé de roches ignées et métamorphiques), le sous-sol du Nunavik offre un potentiel minier intéressant. À titre d'exemple, la mine Raglan exploite déjà un gisement de nickel près du village de Salluit à la hauteur du 62^e parallèle.

En 2017, la population du Nunavik regroupait plus de 13 000 habitants répartis dans 14 villages : Akulivik (La pointe centrale du harpon en forme de trident), Aupaluk (Là où la terre est rouge), Inukjuak (Le géant), Ivujivik (Là où les glaces s'accumulent), Kangiqsualujuaq (La très grande baie), Kangiqsujuaq (La grande baie), Kangirsuk (La baie), Kuujuaq (La grande rivière), Kuujuarapik (Belle grande rivière), Puvirnituq (L'endroit où il y a une odeur de viande putréfiée), Quaqtac (Qui ressemble à un ver intestinal; Il est gelé), Salluit (Les maigres ou ceux qui sont minces), Tasiujaq (Qui ressemble à un lac) et Umiujaq (Qui ressemble à un umiaq, grande embarcation ouverte, traditionnellement faite de peaux de phoques).²⁰ Chisasibi compte également une petite communauté Inuit.



Les villages du Nunavik
Source : Traduit de Makivik.org

Ces villages ne sont accessibles que par voie maritime ou aérienne. Aucune route ne relie cette région au reste du Québec : 1 900 km à vol d'oiseau séparent Montréal d'Ivujivik! Deux fois par année (en automne et au printemps), le bateau ravitailleur MV Camilla Desgagnés²¹ assure un approvisionnement en marchandises de toute sorte allant de biens non-périssables aux meubles Ikea, en passant par différents matériaux de construction, sans oublier l'essence et le mazout qui alimentent les génératrices. Air Inuit assure une liaison aérienne tout au long de l'année, aussi bien pour l'approvisionnement en nourriture périssable que pour le transport de passagers. Cet éloignement géographique se répercute sur le coût des biens et services. Ainsi, le coût du panier d'épicerie est 52% plus cher au Nunavik que dans le reste du Québec. De surcroît, les ménages du Nunavik consacrent 44 % de leurs revenus à l'achat de nourriture (contre 12 % ailleurs au pays).²²

¹⁹ Direction des inventaires forestiers, « Norme de cartographie des dépôts de surface du nord québécois », juin 2016, <https://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/inventaire/pdf/norme-depots-nord.pdf>, consulté le 4 juin 2018.

²⁰ La toponymie fait souvent référence à la géographie du lieu. Culture et communications Québec, « Les 14 communautés du Nunavik », <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=1747>, consulté le 4 juin 2018.

²¹ Émilie DUBREUIL, « Nunavik : les cargos de la vie et du réconfort », 10 janvier 2018, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1077159/nunavik-cargos-survie-reconfort-villages-isoles>, consulté le 4 juin 2018.

²² Marco FORTIER, « Les Inuits, au-delà de la carte postale » *Le Devoir*, 18 novembre 2015, <https://www.ledevoir.com/societe/455512/les-inuits-au-dela-de-la-carte-postale>, consulté le 4 juin 2018.

Au nord du 55^e parallèle, la population a plus que doublé en trois décennies. Actuellement, 41% de la population du Nunavik a moins de 24 ans, démontrant ainsi l'importance que revêt cette génération pour l'avenir des Nunavimmiut. La fécondité du Nord-du-Québec²³ est largement supérieure à celle des autres régions. L'indice synthétique de fécondité est de 2,60 enfants par femme en 2017, en comparaison à la moyenne québécoise qui est de 1,54 enfant par femme.²⁴ En 2017, l'espérance de vie la plus faible au Canada était chez les populations Inuit, soit de 64 ans pour les hommes et 73 ans pour les femmes, comparativement à 79 ans pour les hommes et 83 ans pour les femmes pour le reste de la population canadienne.²⁵



Source : Heiko Wittenborn / Tourisme Nunavik

Avec l'amorce du XXI^e siècle s'annonce une période de changements climatiques qui représente un défi de taille pour ce territoire déjà vulnérable. Le réchauffement des températures implique la fonte du pergélisol, la prise plus tardive de la banquise à l'automne et la fonte précoce au printemps. Les impacts de ce réchauffement influenceront non seulement les populations et leur quotidien, mais aussi le développement économique de cette région.

²³ La région administrative du Nord-du-Québec (10) inclut la Jamésie, Eeyou Istchee et le Nunavik.

²⁴ Statistique Canada, « Naissances et fécondité au Québec », <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdœil-no65.pdf>, consulté le 7 juin 2018.

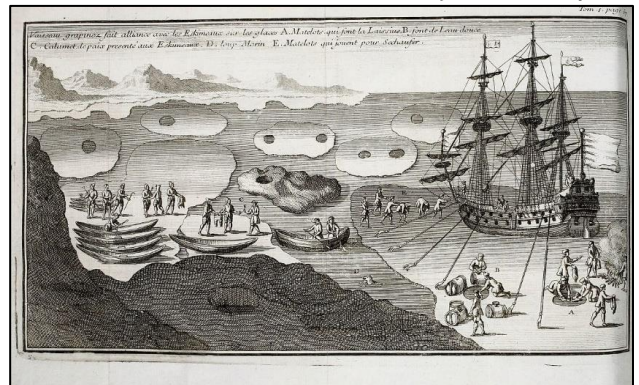
²⁵ Statistique Canada, « Un aperçu des statistiques chez les Autochtones », <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-645-x/2010001/life-expectancy-esperance-vie-fra.htm>, consulté le 7 juin 2018.

HISTOIRE DES NUNAVIMMIUT

Sur l'origine du peuplement du Nunavik, l'hypothèse la plus retenue par les archéologues veut que les Paléoesquimaux (Prédorsétiens et Dorsétiens) soient venus d'Asie par le détroit de Béring il y a environ 6000 ans, pour se disperser de l'Alaska jusqu'au Groenland.²⁶ Leur arrivée au Nunavik est datée du deuxième millénaire avant notre ère. C'est entre l'an 1000 et 1400 qu'une dernière migration en provenance de l'Alaska arrive dans le nord du Québec. Ce sont les Néoesquimaux (les Thuléens), ancêtres directs des Inuit. Ils utilisent les igluit («maisons de neige»), le qajaq (kayak), le qamutiik («traîneau à chiens») et absorbent de manière progressive les premiers occupants, entraînant ainsi la disparition des Paléoesquimaux (les Dorsétiens). Jusqu'au XIX^e siècle, les contacts entre les Inuit et les Qallunaat (les Occidentaux) sont rares et sporadiques. À l'exception des Norrois (Vikings d'Islande) qui ont des échanges avec les Dorsétiens à la fin du X^e siècle à Terre-Neuve et au Groenland au XII^e siècle, il faut attendre la venue des explorateurs européens pour que l'Occident découvre leur existence. Parmi ceux-ci, mentionnons Martin Frobisher, qui sillonne la région de la terre de Baffin entre 1576 et 1578 et Henry Hudson, qui a légué son nom à la baie qu'il explore dès 1610, tous deux ayant connu quelques escarmouches avec les Inuit. Ainsi, la rareté des contacts permet de préserver les sociétés inuit jusqu'au début du XIX^e siècle (et jusqu'aux années 1950 dans le cas du Nunavik²⁷), ces dernières vivant de chasse, de pêche et de cueillette dans des campements saisonniers.

Les Inuit commencent à vivre de profonds changements avec l'arrivée des baleiniers, des commerçants de fourrures et des missionnaires. Fondée à Londres en 1670, la Compagnie de la Baie d'Hudson possède des droits de propriété sur la Terre de Rupert, qui inclut l'Ungava (dont une partie constitue le Nunavik), où elle installe des postes de traite des fourrures, notamment à Fort Chimo (Kuujuuaq) dès 1830. Les Inuit nouent des relations commerciales et commencent à utiliser les produits européens (objets en fer, outils, fusils, tabac, etc.) dont ils deviendront dépendants. Un autre bouleversement que connaissent les sociétés inuit à partir de 1850 est la conversion au christianisme et l'abandon progressif de la pratique du chamanisme.²⁸ Ce sont d'ailleurs les missionnaires qui introduisent un système d'écriture syllabique permettant

ainsi aux Inuit de communiquer par écrit dans leur propre langue. Quant à la gestion du territoire, en 1870 la Compagnie de la Baie d'Hudson cède la Terre de Rupert au Canada fondé depuis 1867. Le territoire prend alors le nom de Territoires du Nord-Ouest, dont l'Ungava est une région dorénavant administrée par le gouvernement canadien. Puis, en 1912 le gouvernement fédéral cède à son tour une portion de l'Ungava à la province de Québec, qui lui donne le nom de Nouveau-Québec. Il espère ainsi transférer la responsabilité des Inuit au gouvernement



Le Pélican, vaisseau de Pierre Le Moyne d'Iberville, pris dans les glaces du détroit de la Baie d'Hudson en août 1697. Le vaisseau est identifiable grâce au texte de Bacqueville de La Potherie, embarqué sur le navire en 1697 et qui décrit la rencontre avec les Esquimaux sur la banquise ainsi que l'amarrage du vaisseau sur la glace avec des grappins. Dessin réalisé pour illustrer les campagnes d'Iberville à Terre-Neuve et dans la Baie d'Hudson pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697). Dessin publié en 1722, puis en 1753.

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Histoire_de_l%27Amerique_Septentrionale_-_divis%C3%A9e_en_quatre_tomes_%281753%29_%2814577039230%29.jpg

²⁶ Cependant, certains archéologues affirment que les Paléoesquimaux sont venus d'Europe du Nord par la Scandinavie, mais à ce jour cette hypothèse est peu documentée. Sur les origines du peuplement de l'Arctique canadien et du Nunavik on pourra consulter : Michèle THERRIEN, *Les Inuit*, Paris, Les Belles Lettres, 2012 ; Réjean GIRARD et Normand PERRON, *Le Nord-du-Québec*, Québec, PUL, 2016.

²⁷ Maryse LACHAPPELLE, *La négociation d'un parcours d'intégration. Expériences postsecondaires d'Inuit du Nunavik*, Thèse de doctorat en anthropologie, Université Laval, 2017.

²⁸ La conversion au christianisme ne fut pas forcée, mais un choix délibéré pour plusieurs Inuit. *Ibid.*, p. 32-33.

provincial puisqu'ils ne sont pas soumis à la Loi sur les Indiens de 1876, mais le jugement de la cour suprême de 1939 *Re Eskimo* oblige le fédéral à prendre ses responsabilités.²⁹



Employés du poste de traite de Revillon Frères à Kangiqsujuaq (Baie Wakeham), Québec, 1909.
Photographie de Hugh A. Peck, Sels d'argent - Gélatine argentique - 10.4 x 15.8 cm.
https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Revillon_Freres_Kangiqsujuaq_1909.jpg

Avant 1950, les gouvernements fédéral et provincial adoptent une politique de laisser-faire et encouragent le mode de vie traditionnel, alors que la chute du commerce des fourrures et la Grande Dépression des années 1930 a des conséquences désastreuses pour les Inuit qui n'arrivent plus à se procurer les produits dont ils sont dépendants, entraînant du même coup des épisodes de famines et de tuberculose. Au cours de la première moitié du XX^e siècle, le gouvernement fédéral intervient donc peu auprès des Inuit, si ce n'est par l'implantation d'un système d'identification pour des raisons administratives.³⁰ Mais les choses changent après la Seconde Guerre mondiale, car l'Arctique devient une zone stratégique et le Canada veut y assurer sa souveraineté. Le processus de sédentarisation des Inuit s'accélère, allant jusqu'à procéder au déplacement forcé d'une partie de la population d'Inukjuak 2000 km plus au nord entre 1953 et 1956.³¹ C'est aussi au cours des années 1950 que le gouvernement canadien reconnaît aux Inuit l'accès aux programmes fédéraux en matière de santé, d'éducation et d'habitation. Des villages se forment là où se

trouvaient les postes de traite et les missionnaires, et le gouvernement entreprend la construction de maisons et d'écoles. Les Inuit subissent de fortes pressions pour envoyer leurs enfants dans les écoles fédérales jusqu'à l'âge de 16 ans, sous peine de se faire couper leurs allocations familiales.³² La GRC procède à l'abattage des chiens de traîneau dès le milieu des années 1950, bouleversant ainsi le mode de vie des Inuit.³³ Pour répondre aux besoins de leur communauté en pleine mutation, des Inuit de Kangiqsualujuaq s'organisent et forment une première coopérative en 1959. Les villages de Kuujuaq, de Puvirnituq, de Kangirsuk et de Kuujuarapik emboîtent le pas et ce vaste mouvement coopératif aboutit à la fondation de la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec en 1967. Les Nunavimmiut contribuent ainsi au développement économique de leur région.³⁴

²⁹ Les Inuit ont déjà été soumis à la loi sur les Indiens, mais l'application de cette loi par le gouvernement canadien ne s'est jamais concrétisée. Ce n'est qu'en 1951 que les Inuit sont officiellement exclus de la loi sur les Indiens. sur la législation canadienne et les Inuit, on pourra consulter : Sarah BONESTEEL, *Les relations du Canada avec les Inuit : histoire de l'élaboration des politiques et des programmes*, AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD DU CANADA, Juin 2006, <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100016900/1100100016908#chp2>, (consulté le 5 juillet 2018).

³⁰ Dès 1941, on attribue à chaque Inuk un disque d'identification qui consiste en un médaillon sur lequel un numéro est précédé d'une lettre. Ce système ne correspond pas à la façon de faire des Inuit qui donnent le nom de personnes importantes ou récemment décédées à leurs enfants, sans accorder d'importance au sexe biologique. Aboli à la fin des années 1960, ce système est remplacé par l'usage du nom de famille du père, qui n'a guère plus de sens pour les Inuit. Maryse LACHAPPELLE, *op.cit.*, p. 37-40.

³¹ En 1996, 10 millions de dollars sont versés par le gouvernement fédéral en guise de réparation et des excuses sont finalement présentées en 2010 par John Duncan, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

³² Maryse LACHAPPELLE, *op.cit.*, p. 41.

³³ Un rapport de la GRC de 2006 conclut que l'abattage a eu lieu pour des raisons de sécurité et non dans un but stratégique. En 2011, le premier ministre Jean Charest et le ministre des Affaires autochtones reconnaissent les effets de cet abattage sur la société Inuit.

³⁴ Fédération des coopératives du Nouveau-Québec, « Historique », <http://www.fcncq.ca/fr/histoire>, consulté le 10 juillet 2018.

Ce n'est qu'à partir des années 1960 que le gouvernement québécois commence à s'intéresser au Nord et qu'il tente d'y affirmer sa souveraineté. En pleine Révolution tranquille, le Québec veut se moderniser et voit le potentiel économique du Nouveau-Québec pour son projet d'une centrale hydroélectrique. En opposition à ce projet, les revendications des Inuit et des Cris conduisent à la signature de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ) en 1975.³⁵ Par ce traité entre les autochtones et les gouvernements du Québec et du Canada, les Inuit et les Cris cèdent leurs droits ancestraux en échange de compensations financières et d'une plus grande autonomie administrative en matière de santé, d'éducation et de logement. Les Inuit créent alors la société Makivik et l'administration régionale Kativik en 1978, des institutions qui ont pour mandat de faire respecter l'entente de la CBJNQ et de promouvoir le développement économique et social de la région. Mais l'insatisfaction des Nunavimmiut face aux résultats de l'entente et le manque de logements les amènent à revendiquer plus d'autonomie dès le début des années 1980. Les Inuit du Nunavik, nom officialisé en 1988³⁶, poursuivent les négociations pour l'obtention d'un gouvernement régional. Un projet définitif est soumis à la population du Nunavik lors d'un référendum en 2011, qui est rejeté à 66% par les Nunavimmiut, entre autres parce qu'ils jugent que le modèle gouvernemental proposé ne permet pas de garantir l'autonomie face au gouvernement provincial ni d'assurer la préservation de la langue ou de la culture inuit.³⁷



Groupe d'enfants inuit, vers 1925.
Photographie de Captain George E. Mack.
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Enfants_Inuits_1925.jpg?uselang=fr

L'autonomie politique n'est donc toujours pas acquise en 2018, mais elle n'en demeure pas moins une revendication qui permettrait, de l'avis des Nunavimmiut, de répondre aux préoccupations de leurs communautés, et surtout de permettre la construction d'une identité collective qui passe notamment par la sauvegarde de leur langue et de leur culture.

³⁵ À l'origine, les Inuit de Puvirnituq et d'Ivujivik refusèrent de signer le traité. Une partie des Inuit de Salluit étaient également contre la signature de la Convention. C'est en 1990 que les Inuit de Puvirnituq deviennent signataires, suivis d'Ivujivik en 2015.

³⁶ Le Nunavik fait partie de la région administrative du Nord-Du-Québec créée en 1987.

³⁷ Caroline HERVÉ, « Le pouvoir du « non » dans le processus d'autonomie politique au Nunavik », *Études/Inuit/Studies*, vol. 38, No 1-2, 2014, p. 137-156.

LE PARCOURS SCOLAIRE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS INUIT

Étant donné la faible population des villages du Nunavik, qui oscille entre quelques centaines et quelques milliers d'habitants, la plupart des écoles regroupe sous un même toit l'ensemble des élèves de la communauté, de la maternelle à la cinquième année du secondaire. Seuls les trois villages les plus peuplés du Nunavik, Kuujuaq, Puvirnituk et Salluit ont deux écoles, l'une primaire et l'autre accueillant des élèves du primaire et du secondaire. Cela signifie que les étudiantes et les étudiants qui nous arrivent du Nunavik ont toujours évolué dans des milieux scolaires où la proximité avec la communauté enseignante était de mise et où tous les élèves, ou presque, étaient inuit et se connaissaient. Les classes multi-niveaux sont aussi la norme dans ces écoles où les enseignantes et les enseignants doivent faire de l'enseignement différencié et, souvent, individualisé. Le haut taux d'absentéisme et de décrochage scolaire, en partie associés aux importants problèmes sociaux que connaît la région, de même que le fait que l'enseignement se fasse majoritairement dans une langue étrangère par des individus venus d'ailleurs, sont aussi des caractéristiques du système éducatif du Nunavik.

De la maternelle à la deuxième année du primaire, la scolarisation se fait exclusivement en inuktitut, l'apprentissage du français (ou de l'anglais, selon ce que les parents décident) débutant en troisième année du primaire, à demi temps, avant de devenir la principale langue d'enseignement l'année suivante. À partir de ce moment, la langue inuit est enseignée comme une matière complémentaire, à raison d'une période par jour. Les élèves ont aussi des cours de religion et de culture inuit (les filles et les garçons étant alors séparés), mais il est à noter qu'il n'y a aucun enseignement en langue anglaise pour les élèves inscrits au programme francophone. Le programme scolaire comprend également une septième année au primaire, ce qui fait en sorte que les élèves inuit ont, comparativement à ceux du reste du Québec, une année supplémentaire à compléter avant d'obtenir leur diplôme secondaire. En outre, jusqu'en 2017, ils devaient réussir un test linguistique afin de déterminer s'ils étaient aptes à commencer immédiatement leurs études collégiales. Dans le cas contraire, ils devaient alors suivre une année de préparation aux études collégiales, laquelle était offerte dans un seul village de la région. La commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq réévalue en ce moment ce programme préparatoire.

Ce long chemin vers des études supérieures, rares sont les Inuit du Nunavik qui parviennent à le gravir avec succès. En 2011, seulement 14,5 % des Nunavimmiut de plus de 15 ans avaient obtenu leur diplôme secondaire, tandis que 11,7 % d'entre eux étaient apprentis ou diplômés d'une école de métiers. Quant aux Inuit ayant complété leur DEC, ils forment 3,1 % de la population du Nunavik.³⁸

À leur arrivée au Collège Montmorency, au début du mois d'août, les étudiantes et étudiants inuit participent à un programme préparatoire aux études collégiales organisé par le personnel de Kativik



³⁸ Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée, « Le Nunavik en chiffres 2015 », <http://www.chaireconditionautochtone.fss.ulaval.ca/documents/pdf/Nunavik-en-chiffres-vf-fr.pdf>, consulté le 5 juin 2018.

Ilisarniliriniq depuis plus de vingt-cinq ans. Ainsi, pendant les dix jours précédents la rentrée scolaire, ils s'habituent à leur nouvelle vie, aux résidences du Collège, se familiarisent tranquillement avec leurs camarades de classe et développent plusieurs méthodologies de travail qui leur seront utiles durant leur parcours au collégial. Toujours sous forme d'activités ludiques, ils apprivoisent le Collège et toutes les ressources mises à leur disposition pour réussir. Le thème du choc culturel est fréquemment évoqué et abordé sous différentes facettes. Durant cette semaine d'accueil, les employées et employés de Kativik Ilisarniliriniq collaborent avec ceux du Collège Montmorency et de la ville de Laval afin de bien préparer les étudiantes et étudiants inuit à cette nouvelle étape de leur vie.



Depuis 2016, ce sont une dizaine d'étudiantes et d'étudiants en moyenne qui débutent un *Tremplin DEC pour les Nunavimmiut* à la session d'automne. Ce programme, qui se déroule sur deux sessions, comprend à l'automne deux cours de mise à niveau en français et un cours sur les stratégies d'apprentissage au collégial (dans lequel le choc culturel est abordé). Durant la session d'hiver, les étudiantes et étudiants suivent un dernier cours de renforcement en français, des cours de la formation générale et complémentaire, en plus d'avoir la possibilité de s'inscrire à un cours exploratoire lié à un programme collégial.

Malheureusement, plus de la moitié des étudiantes et étudiants inuit abandonnent leurs études avant la fin de leur première année collégiale. En plus de vivre un choc culturel à leur arrivée, ils ont aussi à s'adapter à une réalité scolaire insoupçonnée. En effet, des habitudes qui, pour nous, vont de soi, doivent être apprises et intégrées. Ainsi, la ponctualité, l'assiduité, l'organisation de son temps, les lectures et les devoirs à faire à la maison, le travail d'équipe et les exposés oraux sont autant d'exigences avec lesquelles ces étudiants ont à composer. Les raisons d'abandon scolaire sont toutes différentes, mais un changement d'orientation de nature professionnelle ou personnelle (emploi disponible au Nunavik, orientation vers un diplôme d'études professionnelles, situation familiale exigeant leur présence, etc.) expliquent souvent l'abandon de leurs études collégiales. De plus, la maîtrise du français, tant à l'oral qu'à l'écrit, reste aussi un défi à relever pour eux.

Une fois ce cheminement complété, les étudiantes et étudiants inuit poursuivent leurs études dans le programme de leur choix. Ils suivent alors les cours propres à leur champ d'études et des cours culturellement adaptés en littérature et en philosophie, afin que leur formation générale reflète, du moins en partie, l'univers culturel dont ils sont les héritiers.

Afin de les accompagner dans leurs études et dans leur adaptation à la vie collégiale, ces étudiants bénéficient des services d'une conseillère académique et d'une travailleuse sociale, qui sont toutes les deux des employées de Kativik Ilisarniliriniq en poste au Collège Montmorency.

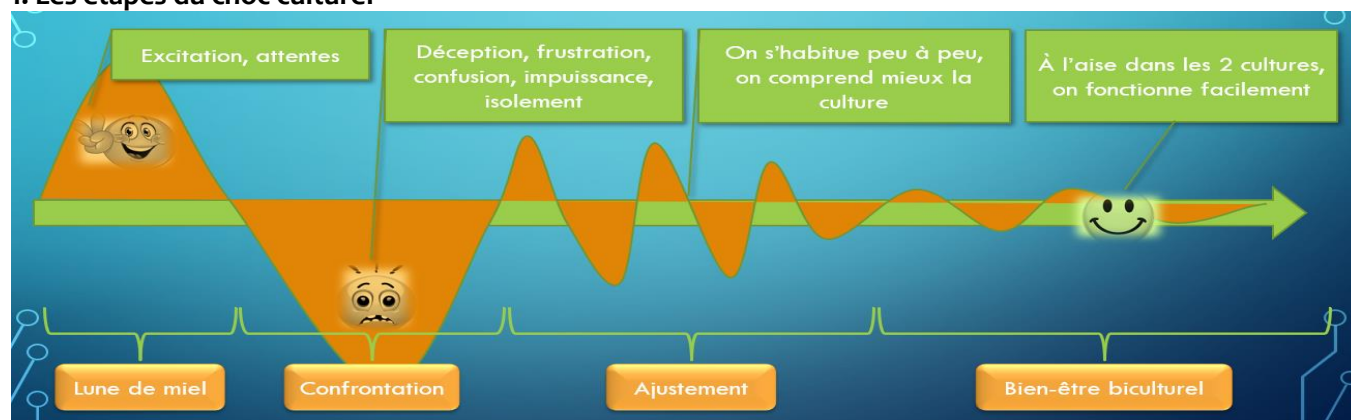
LE CHOC CULTUREL

De façon plus générale, la découverte d'une culture différente et l'exploration de ses systèmes de croyances et de valeurs, de ses idéologies, de ses coutumes et traditions se vivent comme un défi passionnant et une expérience enrichissante. Par ailleurs, elle comporte également des bouleversements chez l'individu qui se retrouve dans un contexte socioculturel de communication et de relations qui diffère et ébranle ses référents. Le concept « *culture shock* » a été défini pour la première fois par l'anthropologue canadien Kalervo Oberg en 1960. Il s'agit de la désorientation et du stress ressentis par l'individu confronté à un mode de vie qui ne lui est pas familier.

Il importe d'aborder le choc culturel vécu par l'étudiante ou l'étudiant inuk, mais également celui vécu par le personnel enseignant ou professionnel, afin de faciliter la prise de contact et une collaboration plus efficace. La connotation péjorative du concept de choc culturel, souvent perçu comme une faiblesse, un manque d'expérience ou de connaissance, représente une barrière importante à la reconnaissance et à l'admission d'un état de choc culturel chez soi et chez l'autre. La négation du choc culturel et de ses composantes empêche l'individu affecté de considérer cette réalité et de recourir à des stratégies de facilitation.

Cette partie du guide traite des étapes du choc culturel, des symptômes vécus par l'étudiante ou l'étudiant, le personnel enseignant ou professionnel ainsi que des stratégies facilitantes à privilégier.

1. Les étapes du choc culturel



ÉTUDIANTE OU ÉTUDIANT INUK	PERSONNEL ENSEIGNANT OU PROFESSIONNEL
À l'étape lune de miel , tout est nouveau et excitant. L'étudiant inuk est en attente de la découverte du « Sud », de ses multiples activités, ainsi que de son nouveau mode de vie d'étudiant collégial. La confrontation survient lorsqu'il y a comparaison entre les attentes et la réalité (difficultés à s'orienter, à être autonome et à répondre aux attentes scolaires, surcharge d'information et de tâches, barrière de la langue, etc.) et comparaison entre les cultures (façons de communiquer, de se comporter, d'être en relation,	À l'étape lune de miel , les attentes souvent très élevées chez le personnel enseignant ou professionnel sont motivées par le désir d'aider et de faire vivre des réussites à l'étudiant inuk. Le piège du surinvestissement et du dépassement des barrières professionnelles peut caractériser cette étape. La confrontation survient lorsqu'il y a déception quant aux résultats observés par opposition à l'effort déployé, et lorsque le maintien de certains comportements récurrents (retard, refus de compléter

ÉTUDIANTE OU ÉTUDIANT INUK	PERSONNEL ENSEIGNANT OU PROFESSIONNEL
<p>etc.). Être loin de sa famille, de sa communauté et être coupé de son mode de vie habituel est particulièrement ébranlant pour l'étudiant inuk. L'ajustement peut s'étendre sur plusieurs mois, voire même plusieurs sessions et se vit souvent par une alternance entre des épisodes situationnels de confrontation et d'aisance. En état de bien-être biculturel, il se détache de la nostalgie qui l'envahissait précédemment et retrouve l'équilibre nécessaire au bon fonctionnement.</p>	<p>une tâche scolaire, absentéisme, évitement, mutisme, etc.) s'observe. Cette étape peut s'avérer particulièrement difficile si elle est accompagnée d'un sentiment d'incompétence. L'ajustement s'échelonne sur une période de temps variable et se manifeste par une oscillation entre une aisance accrue et des épisodes de confrontation. Le recul émotionnel, une meilleure compréhension culturelle et l'adoption d'une attitude plus empathique indiquent la transition vers un bien-être biculturel.</p>

2. Les symptômes

Vécue de façon positive, la rencontre culturelle se traduit davantage comme une réaction de fascination, d'enthousiasme et d'émerveillement. Dans un mode plus négatif, le choc culturel s'exprime sous différentes formes dont la colère, la frustration, la révolte et le repli sur soi, la réaction impulsive, le jugement, la rigidité, etc.

ÉTUDIANTE OU ÉTUDIANT INUK	PERSONNEL ENSEIGNANT OU PROFESSIONNEL
<p>L'état de choc culturel est souvent vécu par l'étudiant inuk comme un sentiment de perte de contrôle, de découragement, d'inefficacité, de dévalorisation, d'incompétence et d'isolement, puis résulte en un état nostalgique, colérique, dépressif ou anxieux. Ces états peuvent se traduire par une incapacité à investir le projet d'études et une résistance à l'intégration et à l'apprentissage d'une autre culture. L'opposition à certaines règles et aux activités proposées et le manque d'investissement en termes de disponibilité et d'effort sont également des symptômes pouvant entraver le fonctionnement scolaire. La crainte et le sentiment d'être négativement jugé par les non-Inuit sont aussi des éléments qui risquent d'influencer l'expérience de l'étudiant inuk.</p>	<p>En situation de choc culturel, le personnel enseignant ou professionnel peut vivre de la frustration et du découragement face aux difficultés rencontrées au niveau de la communication/relation ou pédagogie/gestion de classe. L'incompréhension de certains comportements observés peut générer des remises en question de son efficacité professionnelle, de son niveau de compétence, de ses méthodes d'intervention, etc. L'inefficacité des stratégies habituellement fonctionnelles peut amener la déstabilisation, la confusion et le sentiment de perte de contrôle. Cette confrontation se traduit parfois par une attitude de négativité, de dénigrement ou de désengagement ou même par un état d'épuisement professionnel dans certains cas.</p>

3. Les stratégies facilitantes

La rencontre entre cultures est un processus à la fois complexe et dynamique, faisant émerger des enjeux au niveau individuel, collectif, professionnel et institutionnel. Afin de faciliter l'adaptation culturelle, trois processus sont proposés : a) la décentration, qui consiste à prendre conscience de ses propres cadres de référence; b) la pénétration du système de référence de l'autre, qui consiste à se positionner du point de vue de l'autre afin de chercher à le comprendre; puis c) la négociation et la médiation, qui permettent d'identifier l'espace de négociation possible afin de trouver des solutions qui serviront les intérêts respectifs des partis. Voici quelques stratégies à privilégier :



Voici quelques stratégies à privilégier :

ÉTUDIANTE OU ÉTUDIANT INUK	PERSONNEL ENSEIGNANT OU PROFESSIONNEL
<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à l'étudiant inuk de s'exprimer sur sa culture et réserver des moments dédiés à l'échange culturel; • Faire découvrir sa culture et recommander aux étudiants de s'en informer davantage; • Encourager l'étudiant inuk à participer à différentes activités tout en s'intéressant à leurs propres activités et occupations; • Nommer les manifestations du choc culturel chez soi et celles observées chez l'étudiant inuk, ainsi que les stratégies facilitantes; • Référer et accompagner pour soutien; • Reconnaître les réussites, encourager et valoriser l'étudiant inuk dans ses efforts; • Valoriser la culture inuit; • Démontrer de la souplesse et de la flexibilité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Normaliser le choc culturel et se rappeler sa nature passagère et situationnelle; • Être curieux et s'intéresser à la culture inuit; • Souligner ses bons coups, succès et réalisations du quotidien; • Transformer les obstacles en aventures et défis et aborder la culture avec ouverture, flexibilité et tolérance; • Trouver des possibilités d'implication dans des organismes ou projets pour Inuit et autochtones; • Travailler en collaboration avec des collègues et partager ses expériences, ses états, ses difficultés, etc. • Revoir ses attentes et objectifs; • Demander du soutien à l'institution; • Être indulgent avec soi-même.

Références

Margalit COHEN-ÉMÉRIQUE, « L'approche interculturelle dans le processus d'aide », *Santé mentale au Québec*, vol. 18, no 1, 1993, p.71-91.
 Rachel IRWIN, "Culture shock: Negotiating feelings in the field", *Anthropology Matters*, vol. 9, no 1, 2007, https://anthropologymatters.com/index.php/anth_matters/article/view/64, consulté le 10 juillet 2018.
 Kalervo OBERG, "Cultural shock : Adjustment to new cultural environments", *Practical Anthropology*, vol. 7, 1960, p. 177-182.
 Sonja SUSNJAR, « Du choc culturel à l'intégration », *Bulletin Vies-à-vies*, Université de Montréal, vol. 4, no 5, 1992.
 Julien TEYSSIER et Patrick DENOIX, « Les réactions psychologiques transitoires : interculturation et personnalité interculturelle », *Bulletin de psychologie*, vol. 3, no 525, 2013, p. 257-265, <https://www.cairn.info/revue-bulletin-de-psychologie-2013-3-page-257.htm>, consulté le 10 juillet 2018